



*** Conférence-Débat * du Groupe Professionnel Centrale-Energies**
Mercredi 16 janvier 2019

Les Certificats d'Economie d'Energie : un succès et un prolongement du dispositif avec de nouvelles opportunités.

Le dispositif des CEE, créé en 2006 repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie, appelés les obligés. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels. En d'autres termes, susciter l'investissement des consommateurs pour acquérir de nouvelles installations à forte efficacité énergétique ou remplacer des installations existantes peu performantes, en offrant des contreparties financières prises en charge par les vendeurs d'énergies.

Ce dispositif est un réel succès et a été reconduit pour une quatrième période : elle a démarré le 1er janvier 2018 pour 3 ans avec des objectifs quasiment doublés entre la troisième et la quatrième période. Or, les volumes de productions actuels de CEE ne sont pas en phase avec les objectifs attendus. Dans ce contexte, les prix des CEE s'orientent fortement à la hausse. Les acteurs obligés et délégataires cherchent de nouveaux gisements de production pour répondre à leurs obligations. A ce titre les évolutions du dispositif en 2019 permettront de générer de nouvelles actions d'économie d'énergie éligibles aux CEE.

Les intervenants à cette conférence sont les suivants :

Benoit FERRES Président du cabinet **Cameo Energy** spécialiste de l'activation pour les entreprises du levier de développement que représentent les CEE.

Marc GENDRON Délégué Général CEE de l'ATEE (Association Technique Energie Environnement)
Il proposera un bilan de l'année 2018, avec les impacts sur les acteurs du dispositif et présentera les évolutions et perspectives 2019/2020.

Nos intervenants répondront également aux questions que vous vous posez.



Quand ? Le mercredi 16 janvier 2019 de 19h00 à 21h (accueil à partir de 18h30)

Où ? [La conférence sera hébergée par Le Village by CA, 55 rue de la Boétie 75008 Paris](#) ; Metro : Miromesnil

Participation : 15€ pour Centraliens / Supélec cotisants, 5€ pour les étudiants et 20€ pour les autres.

Après la conférence, vous êtes cordialement convié à échanger autour d'un rafraîchissement offert à tous les participants !

Pour vous inscrire à la CONFERENCE, merci de remplir le formulaire accessible en cliquant sur le lien ci-après : [inscription à la conférence](#)

